

# Commune de Genolier

## Conseil communal

A tous les membres du  
Conseil Communal de  
Genolier

### CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR

Genolier, le 31 août 2019

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

Vous êtes convoqué(e)s à la séance **ORDINAIRE** du Conseil communal qui aura lieu le

**Jeudi 12 septembre 2019, à 20 h 00, à la Ferme-Château du Bois de Chênes**

Nous vous encourageons à privilégier le covoiturage ou à venir à pied car il n'y a pas beaucoup de places sur le parking. Pensez également à vous munir d'une lampe de poche pour le retour et de prendre un habit chaud, car le local de la séance n'est pas chauffé.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1. Appel**
- 2. Approbation du PV de la séance du 20 juin 2019**
- 3. Communications du Président du Conseil communal**
- 4. Communications municipales**
- 5. Examen du préavis n° 48/2019** concernant une demande de CHF 55'000.- TTC, pour financer la construction d'engins sportifs appelés "Street Workout Station", comprenant des barres fixes, des barres parallèles et des espaliers disposés sur la place de jeux proche du Pavillon

6. **Examen du préavis n° 49/2019** concernant une demande de crédit de 397'871.- TTC, subventions cantonales et fédérales de 73% non déduites, pour financer le projet d'adduction d'eau des alpages de la Genolière et des Agozats
7. **Rapport des représentants** du Conseil communal dans les associations intercommunales
8. **Divers et propositions individuelles**

Annexes :

- Procès-verbal de la dernière séance
- Préavis précités et rapports de commission y relatif

ENVOI à :

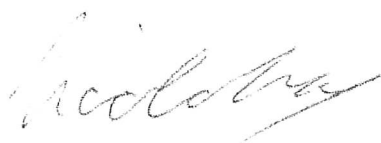
- Mmes et MM. les Conseillers communaux

COPIES à :

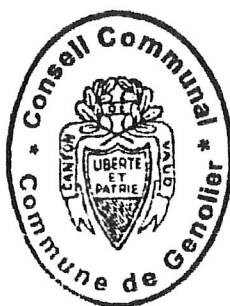
- Mmes et MM. les Conseillers municipaux
- Mme et M. les Préfets
- Mmes et MM les Suppléants du Conseil Communal
- Greffe (pour affichage au pilier public et virtuel)
- Rédaction du Quotidien La Côte, Nyon
- Correspondant La Côte, Genolier.
- Rédaction du journal « 24 heures », Nyon

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le Président



Nicolas Bolay



La secrétaire



Laurence Werlen